

Séance du 22 Décembre 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrière, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Adjointes ; Mme Favoreu-Dumas, MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Massoni à M. Massé ; M. Causse à Mme Bisauta.

ABSENTS : Mme Jeambrun, M. Arandia.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Sanisettes

Mme CHEVREL présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par marché notifié le 26/9/05, la Ville de Bayonne a confié à la Sté DECAUX la fourniture, l'installation et la maintenance de nouvelles sanisettes automatiques dans différents sites de la ville.

Elles sont en cours d'approvisionnement et leur installation sera achevée courant mars 2006.

Il convient au préalable d'en fixer le tarif d'utilisation par le public.

Je vous propose de fixer l'accès à 50 centimes d'euros. Cette somme modique reste symbolique puisqu'elle ne permettra absolument pas de couvrir les frais engagés. Mais elle permet d'éviter une mauvaise appréciation du service rendu, ce qui est gratuit étant considéré bien souvent comme de peu de valeur.

Il est à noter que les urinoirs qui viendront compléter ultérieurement les sanisettes seront d'usage gratuit.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.